

# PROJET PARKES

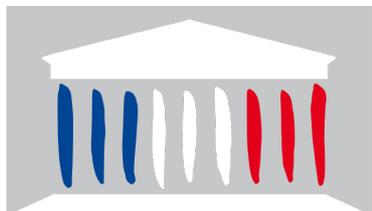
## D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMERISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

Concertation garantie par



### CAHIER D'ACTEUR

**Projet PARKES : un modèle en matière d'emplois, d'innovation, d'écologie et de dynamisme pour la Moselle-Est et la France.**



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE**

**Alexandre Loubet**

Député de la 7<sup>ème</sup>  
circonscription de la Moselle,  
Vice-président du Groupe  
Rassemblement National

**Contact :**

**Cabinet parlementaire**

[alexandre.loubet@assemblee-nationale.fr](mailto:alexandre.loubet@assemblee-nationale.fr)

Tél : 03.57.85.02.02 |

Permanence : 38 rue

Hirschauer, 57500 Saint-Avold

### SYNTHÈSE

Le projet PARKES est un modèle en matière d'emplois, d'innovation, d'écologie et de dynamisme pour la Moselle-Est et notre pays.

En effet, ce projet industriel de recyclage du plastique représente un investissement de 450 millions d'euros et la création de nombreux emplois, au sein de la plateforme pétrochimique de Carling. Il s'inscrit pleinement dans la vie économique, sociale et de formation de notre territoire en associant de nombreux acteurs locaux et en donnant des perspectives d'emplois aux plus jeunes.

Le projet PARKES représentera un atout considérable pour notre territoire et notre pays, notamment en matière :

- D'emplois, puisque qu'il devrait créer 200 emplois directs et de nombreux emplois indirects ;
- De formation, puisqu'il s'appuiera sur les établissements départementaux pour développer de nouvelles compétences ;
- D'innovation, puisqu'il industrialise un procédé particulièrement innovant en France et sera le deuxième site au monde à le déployer ;
- D'écologie, puisque le procédé Loop permet le recyclage à l'infini du plastique en conservant des propriétés quasi inaltérées, comme s'il n'avait jamais été utilisé ;
- De dépollution, puisque le projet contribue à la reconversion d'une friche industrielle où se situait la cokerie de L'Hôpital-Carling ;
- De sobriété foncière, puisqu'il sera d'une part installé dans la plateforme industrielle et d'autre part sur un terrain déjà artificialisé.

L'ensemble des élus doivent se mobiliser pour soutenir et faciliter l'installation de ce projet important pour la Moselle-Est et ses habitants, de même que pour veiller à ce que ses répercussions bénéficient en priorité à notre territoire.

## **Projet PARKES : un modèle en matière d'emplois, d'innovation, d'écologie et de dynamisme pour la Moselle-Est et la France.**

Depuis la fermeture des houillères de Lorraine en 2004, la Moselle-Est a perdu de nombreux emplois notamment dans les secteurs industriels. Au premier trimestre de l'année 2023, le taux de chômage dans le bassin de Forbach est de très loin le plus élevé de toute la région Grand-Est avec 10,2%, contre en moyenne 6,2% en Moselle.

Malgré une activité industrielle dense et diversifiée toujours présente en Moselle-Est, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour réindustrialiser notre territoire et ainsi renforcer sa prospérité par la création de richesses et d'emplois qualifiés et durables. Le projet PARKES contribuera grandement à cette ambition.

### **Un projet porteur d'emplois et de nouvelles compétences**

Ce projet constitue une chance pour notre territoire car il est avant tout créateur d'emplois : 200 nouveaux emplois directs sont annoncés et il faut rappeler qu'un emploi industriel permet en moyenne la création de près de 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l'économie (Insee, 2016). Dans un contexte économique difficile, après plusieurs années d'augmentation du chômage en Moselle-Est, ce projet représente un apport incontestable à l'attractivité du territoire et à la création d'emplois qualifiés, durables et rémunérateurs.

### **Un projet mené en liaison avec le système de formation local**

Nous pouvons d'autant nous satisfaire que ces nombreuses créations d'emplois s'accompagnent, selon les porteurs du projet, d'une volonté d'associer en amont les lycées professionnels et techniques de notre territoire, ainsi que les IUT et les centres de formation du département. Le projet permettra ainsi de développer les compétences et les emplois au sein de notre territoire.

### **Un projet d'ampleur et innovant dans un territoire industriel qui doit le rester**

Ce projet s'inscrit dans un territoire industriel qui a subi de plein fouet la désindustrialisation. Grâce à l'activité de nombreuses entreprises industrielles, à la mobilisation des parties prenantes tant au niveau national que local, de nouveaux projets se développent et contribuent à la production et à l'emploi.

Implanté sur la plateforme pétrochimique de Carling, au carrefour des régions les plus industrielles de France et d'Allemagne, et à proximité d'acteurs industriels de premier plan parmi lesquels Arkema ou TotalÉnergies, dont le site est un producteur majeur de polystyrène polyéthylène en Europe, le projet PARKES disposera de débouchés considérables et de perspectives commerciales significatives.

Résultat d'un investissement de 450 millions d'euros, il mobilisera une technologie inédite, actuellement développée sur un site analogue en Corée du Sud, de production de plastiques PET de qualité vierge, fabriqués à partir de matériaux 100% recyclés et recyclables à l'infini.

Cette solution incomparable donnera à notre territoire un réel avantage comparatif dans la compétition mondiale et dans le développement de nouvelles technologies vertes en France.

### **Un projet responsable et écologique**

Nous devons nous réjouir d'accueillir au cœur de notre territoire ce projet responsable et écologique, en faveur de l'environnement pour quatre raisons majeures :

- le projet industrialise le procédé Loop qui vise à recycler à l'infini des matières plastiques dont on sait qu'elles sont indispensables à nos sociétés développées, mais hélas nocives pour l'environnement ;
- il s'inscrit aussi dans une démarche de dépollution, puisqu'il contribue à la reconversion d'une friche industrielle qui n'était autre que l'ancienne Cokerie de L'Hôpital-Carling ;
- il participe de la sobriété foncière, puisqu'il sera installé d'une part au sein de la plateforme industrielle et d'autre part sur un terrain déjà artificialisé ;
- enfin il contribue à préserver la biodiversité en prenant des mesures en faveur du milieu et des espèces se situant sur le terrain et à proximité.

### **PARKES doit pleinement s'intégrer dans la vie du territoire**

Je tiens à saluer la démarche d'information et de dialogue menée depuis plusieurs mois par les porteurs du projet PARKES, auprès des élus locaux.

Cette démarche est à mon sens indispensable pour faire avancer les projets d'une telle envergure et les intégrer au mieux dans notre territoire.

Dans cette perspective, j'exprime mon souhait que les responsables du projet poursuivent leur communication auprès des élus et des habitants, mais aussi qu'ils démarchent les TPE et PME locales afin qu'elles puissent d'une part être associées autant que possible à la réalisation du projet et d'autre part bénéficier de ses répercussions sociales et économiques une fois qu'il sera abouti.

J'appelle enfin de mes vœux à ce que PARKES mène à l'avenir des actions de soutien aux acteurs locaux, notamment en faveur des collectivités et associations particulièrement en difficulté du fait des désengagements financiers successifs de l'État et du contexte d'inflation.

### **Conclusion**

Le projet PARKES représente une chance pour la Moselle-Est car il contribuera à dynamiser le tissu industriel local, à créer de nombreux emplois durables, à développer de nouvelles compétences, et à industrialiser au sein de la 7<sup>ème</sup> circonscription de la Moselle un procédé à la fois écologique et innovant dans le monde.

Je tiens à saluer l'ensemble des parties prenantes et à réaffirmer mon soutien au projet PARKES. Je reste à la disposition des acteurs afférents pour que ce projet profite au mieux à notre territoire ; j'aurai à cœur de le défendre localement comme nationalement, notamment à l'Assemblée nationale.